

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du Samedi 19 Mai 2018

N°W561003913

Le 09 Avril 2018,

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Professeurs,
Mesdames et Messieurs les ceintures noires,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'Ecole Française de Nihon Tai Jitsu qui se tiendra le Samedi 19 Mai 2018 à 18h00 dans l'auditorium du Creps Poitou Charentes.

CREPS POITOU-CHARENTES
Château de Boivre
86580 VOUNEUIL SOUS BIARD

L'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :


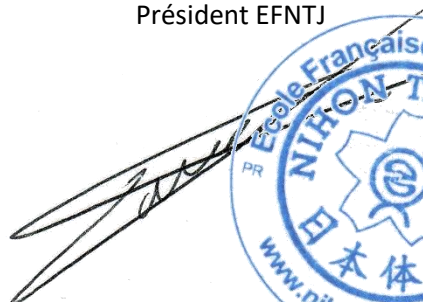
- Bilan moral du président
- Bilan moral du secrétaire
- Bilan Financier par le trésorier
- Bilan de la coupe de France
- Stratégie, programme et projet pour l'exercice en cours.
- Passage de grade Nihon Ju Jitsu
- Etablissement du calendrier 2018-2019
- Election d'un membre actifs du comité directeur
- Questions diverses

Procurations :

Les membres ayant droit de vote de l'association qui ne peuvent pas assister à l'assemblée générale peuvent s'y faire représenter par un autre membre ayant droit de vote en établissant une procuration de vote en deux exemplaires. Un exemplaire pour la personne ayant reçu procuration et un exemplaire à renvoyer au président de l'EFNTJ, Laurent LARIVIERE, 6 chemin des écoles 92350 LE PLESSIS ROBINSON pour validation. Une personne ne peut pas détenir plus de deux procurations et doit être physiquement présente le jour de l'assemblée générale.

En espérant vous voir nombreuses et nombreux, veuillez recevoir, chers amis, nos plus sincères salutations.

Laurent LARIVIERE
Président EFNTJ



PR
Ecole Française Nihon Tai Jitsu
NIHON TAI JITSU
日本体術
www.nihon-tai-jitsu.fr

www.nihon-tai-jitsu.fr

Laurent LARIVIERE : president@nihon-tai-jitsu.fr

Christelle MARTIN : secetaire@nihon-tai-jitsu.fr

Olivier HENRIET : tresorier@nihon-tai-jitsu.fr